

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DÉCEMBRE

Les élus doivent se prononcer sur une création d'emploi et une suppression suite à la consultation et l'obtention de l'avis favorable donné par le comité technique du centre de gestion.

La création d'un poste pour avancement de grade concerne Madame FOULET Valérie, cantinière qui va passer sur un poste d'adjoint technique territorial principal 1<sup>er</sup> classe à raison de 29/35<sup>ème</sup> par ancienneté.

La suppression du poste d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe à 30/35<sup>ème</sup> va être supprimé suite au départ de l'ancienne secrétaire de Mairie.

Le centre de gestion propose une mise à jour du contrat groupe « risques statutaires » suite à l'examen annuel des résultats financiers qui font apparaître un déséquilibre amenant la compagnie d'assurance à renégocier les conditions en cours.

La nouvelle proposition retenue par les élus correspond à une majoration des taux de cotisation de 15 % et un remboursement moindre qui était de 100 % sur l'ancien, qui passe à 90 % sur le nouveau contrat.

La municipalité valide la demande de subvention du collège GORDON BENNET et octroie une subvention de 30 €/enfant pour les deux enfants scolarisés dans celui-ci. Cette subvention est destinée à aider au financement pour l'organisation d'un voyage scolaire.

### QUESTIONS DIVERSES

Les élus sont appelés à réfléchir sur la possibilité de racheter à l'intercommunalité le bâtiment du multi-rural "le Bon Gaulois". Ce bâtiment nécessite des travaux de réfection qui seront supportés par les deux collectivités à 50% chacune si le bâtiment reste la propriété de Dômes Sancy Artense, les loyers étant encaissés par la communauté de communes. Si la commune acquiert le bâtiment, elle réalisera l'ensemble des travaux mais aura les loyers en compensation. Des dossiers de subventions pourront également être réalisés afin d'aider la commune à réaliser ces travaux. Les élus souhaitent visiter le bâtiment avant de prendre une décision. Le Maire précise qu'il essaye d'obtenir des devis complémentaires concernant les travaux envisagés.

Le conseil municipal est informé que deux des résistances du chauffe-eau au stade doivent être changées. L'électricien vient de les recevoir, le travail sera réalisé dans la semaine suivante.

Actuellement, plusieurs porteurs de projets sont en contact avec Dômes Sancy Artense concernant les terrains de la zone d'activité La Courtine.

Un projet d'enfouissement de lignes électriques moyenne tension porté par EDF réseaux est à l'étude actuellement, le secteur concerné est la Gare de Laqueuille, la Grange et les Granges de Gories pour ce qui concerne notre commune.

Le Maire présente les résultats des dossiers suite aux délibérations présent par le Conseil Municipal pour présenter plusieurs dossiers de constructions en **Commission Départementale pour la Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers**.

Le projet porté par la communauté de communes concernant la création d'un bâtiment (espace de découverte) situé à proximité du giratoire est qui a pour but la mise en valeur du territoire et de ces produits agricoles a été validé par la commission CDPENAF en octobre. La collectivité peut continuer à travailler plus sereinement sur l'étude de faisabilité attribuée en fin d'année 2021 au cabinet "Maître du Rêve".

Le permis de construire d'une maison d'habitation concernant un jeune couple sur le village de Bajouve a reçu un avis positif à la commission du 16 novembre.

Le dernier projet présentait à la commission du 14 décembre pour la construction d'une habitation sur le village de Courtevalle a été refusé. La raison évoquée est qu'il n'y a pas assez de maisons existantes à proximité et le terrain est actuellement une terre agricole.